ROYAUME DU MAROC
***MINISTERE DE* L'INTERIEUR**
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE D'AIN TAOUJDATE
CAIDAT BITIT
COMMUNE DE BITIT

BITIT LE : 26/11/2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 24/2026

Le président de la commune de Bitit procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : fourniture des matériaux graveleux.

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigée
1	Fourniture et transport des Matériaux graveleux pour la réhabilitation des différentes pistes relevant le territoire de la commune de Bitit.	-1- le transport sera faite par des camions benne de volume de 04 à 06 mètres cube. -2- Matériaux de type : GNF 0/40.	Mètre cube	2000	La fourniture et le transport des matériaux seront faites dans un rayon de 12 km du centre de la commune de BITIT y compris tout sujétion.

Lieux d'exécution : différentes pistes relevant le territoire de la commune de Bitit.

Délais d'exécution ou date de livraison de la prestation : trois (03) mois

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 22/12/2026 **. à10 heures**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publique accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma .

Le président :

ROYAUME DE MAROC ☆ Ministère de l'Interieur ☆ COMMUNE BITIT ☆ El Hajeb province

OULHAJ KHALID
Président de la Commune de Bitit